

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 décembre 2015 N° 1073

Bilan de la mise en œuvre de la réforme du transport par autocar 4 mois après la promulgation de la loi

Emmanuel MACRON : « les créations d'emplois se poursuivent à un rythme soutenu, et la croissance du secteur est confirmée et amplifiée. »

Depuis la promulgation de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, plus de 1 000 emplois ont été créés et au moins 500 000 passagers ont été transportés dans toute la France – à titre de comparaison, c'est trois fois plus que sur l'ensemble de l'année 2014. Aujourd'hui, 146 villes et aéroports sont desservis et plus de 600 autocars assurent chaque jour des liaisons en France.

Ces chiffres confirment la forte croissance constatée depuis fin septembre (700 emplois, 250 000 passagers, 75 villes et 274 autocars); en particulier, le nombre de départs et arrivées d'autocars par jour sur le territoire national passe de près de 800 en septembre, à plus de 2 000 en décembre.

Par ailleurs, le réseau continue de s'étendre avec une meilleure couverture du territoire : les cinq villes les plus desservies (Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Lille) ne représentent plus que 34,3% des arrêts contre 43,3% en septembre.

Ce développement est notamment tiré par l'offre des PME aux côtés des grands groupes opérant des lignes de transport par autocars.

Le développement de l'offre doit encore se poursuivre dans les prochains mois. Depuis le 15 octobre dernier, les dessertes entre villes espacées de moins de 100 km sont ouvertes. Plus de 70 dossiers ont été déposés par les autocaristes auprès de l'ARAFER (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières) en vue d'ouvrir de nouvelles lignes. Le processus complet d'autorisation est détaillé sur le site de l'ARAFER : http://arafer.fr/autocar/la-regulation-des-liaisons-autocar/.

Contact presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

